

La réforme de l'impôt sur la fortune « a réarmé la France dans la bataille fiscale »

Non seulement l'impôt sur la fortune immobilière a rapporté plus qu'espéré, mais il permet d'inverser l'exode fiscal des fortunes, plaide dans une tribune au « Monde » l'avocat fiscaliste Yves Jacquin Depeyre Tribune. Le comité d'évaluation des réformes sur la fiscalité du capital a rendu son premier rapport le 1er octobre. La démarche est bienvenue. Toutefois, les travaux réalisés montrent que l'aréopage réuni pour l'occasion s'en est tenu à un seul aspect du sujet : la réforme fiscale a-t-elle incité les plus riches à investir dans les entreprises ? La question est expressément posée dans la loi de finances pour 2018 qui a missionné ce Comité.

Pour autant, au pays de l'instabilité fiscale, on devine qu'il faudra plus de 19 mois pour qu'un peu d'intelligence fiscale modère la préférence séculaire des Français pour l'immobilier. En revanche, on peut déjà tirer des conclusions éclairantes de la batterie de chiffres aujourd'hui disponible. Il serait dommage que le comité d'évaluation passe à côté de l'essentiel du sujet dont il a la charge.

Non seulement l'Impôt sur la fortune immobilière (IFI) et le Prélèvement fiscal unique (PFU) n'ont pas eu l'impact budgétaire négatif annoncé, mais ils ont réarmé la France pour la lutte sans merci engagée entre pays « amis » pour capter les recettes fiscales. Les bases imposables sont de plus en plus concentrées entre les mains d'un nombre limité d'individus et d'entreprises qu'il faut savoir attirer et retenir. La prospérité d'un territoire dépendra désormais largement de l'adresse déployée sur ce champ de bataille, où jusqu'ici la France n'a guère brillé.

Les « petits riches » n'ont donc pas été les perdants de la réforme

Rappelons pour commencer les mauvais augures qui ont accompagné la nouvelle fiscalité française du capital. Le « cadeau » fait aux plus riches devait s'élever à un peu plus de 5 milliards d'euros, aux dires de l'économiste Thomas Piketty. Pourtant, il n'en est rien. D'abord, les contribuables soumis à l'IFI disposent d'un revenu fiscal de référence moyen de 234 000 euros annuels, soit 41 % de plus que celui des redevables de l'ancien ISF (165 000 euros en 2017).

Les « petits riches » n'ont donc pas été les perdants de la réforme. Ensuite, l'IFI a rapporté 1,291 milliard d'euros de recettes directes, soit 52 % de plus que les chiffres annoncés. Surtout, avec le passage de l'ISF à l'IFI, le mécanisme du plafonnement de l'impôt à 75 % des revenus ne trouve quasiment plus à s'appliquer. Il en résulte une économie considérable de 1,3 milliard d'euros, que tous les prévisionnistes avaient oubliée.

Globalement, le passage à l'IFI n'a donc coûté que 1,867 milliard d'euros, mais le PFU, nouveau prélèvement unique sur les dividendes, a rapporté au total un milliard de recettes supplémentaires (400 millions d'euros au budget de l'Etat et 600 millions d'euros à celui de la Sécurité sociale). Au final, le dispositif adopté depuis la réforme n'a coûté que 867 millions d'euros net. C'est moins d'un sixième de ce qui avait été avancé par les opposants à cette réforme.

L'inverse de la mécanique infernale qui a fait fuir le capital depuis 1981

Pourtant, l'essentiel n'est pas là. Le plus important est de comprendre que cette somme est un investissement et qu'elle pourrait rapporter gros. IFI et PFU ont, enfin, colmaté la brèche par laquelle capitaux et capitalistes partaient sous des cieux plus cléments depuis 38 ans maintenant. Mieux encore, le redoutable « effet de pair » (le double cumul de toutes les impositions perdues en cas de départ du pays, et de toutes les années pendant lesquelles cette perte est subie) qui mesure l'impact fiscal de la fuite - ou du retour - des gros patrimoines sur les ressources fiscales de l'État, va enfin s'inverser.

Comme de nombreux signaux en témoignent, à commencer par la ruée des riches français de l'étranger sur les plus beaux appartements parisiens, un renversement de tendance est en cours. Il aura pour conséquence vertueuse une augmentation de la contribution totale des plus riches, grâce à une progression du nombre des « meilleurs clients » de nos services fiscaux. C'est exactement l'inverse de la mécanique infernale qui a fait fuir le capital depuis 1981.

La France en passe de pouvoir tirer profit de l'attractivité de son art de vivre

Le flux de recettes fiscales supplémentaires, modeste la première année, grossira mécaniquement chacune des années suivantes. Il sera ainsi possible de réduire en même temps le déficit budgétaire et la charge reposant sur les épaules de la classe moyenne, sans diminuer les aides apportées aux plus fragiles, ni dégrader le service public.

La France est en passe de pouvoir enfin tirer profit de l'attractivité de son art de vivre. Il était temps. Malheureusement, pour en avoir la preuve irréfutable, il faudra attendre les données officielles relatives à l'exil (et désormais au retour) fiscal en 2019 et en 2020, qui en l'état actuel des choses ne seront disponibles respectivement qu'en 2021 et 2022... à moins que les services de l'Etat parviennent à accélérer leurs procédures. L'enjeu est important pour éclairer les électeurs. Chiffrer officiellement « l'effet de pair » avant les prochaines échéances électorales limiterait les surenchères populistes. Pour éclairer le débat sur la fiscalité, il est nécessaire que chacun sache ce qu'il y gagnera

Yves Jacquin Depeyre est l'auteur de « La Réconciliation fiscale » (**Odile Jacob**, 2016).